

Location de camping-car. Un marché en expansion

Alban de Montigny

Ces dernières années, des plateformes de location de camping-car ont vu le jour sur Internet. Une solution qui peut s'avérer intéressante avant d'en acquérir un. Le Pont-de-Buisien Loïc Goarin, lui, n'a pas hésité à mettre son véhicule en location.

Loïc Goarin, propriétaire du camping-car, avec Madeleine et Alain Peuziat qui l'ont loué pour quelques jours.



« C'est le même principe qu'une location immobilière, sauf qu'elle a quatre roues et un moteur », résume Loïc Goarin. En 2016, ce Pont-de-Buisien décide de mettre en location son camping-car sur les sites Yescapa et Wikicampers avant de désertier ce dernier au profit du premier. Un choix qui permet à Loïc Goarin de maintenir le camping-car hérité de ses parents dans la famille. Car telle une maison de vacances, le véhicule est chargé de souvenirs : le couple y a passé de nombreuses vacances et... sa nuit de noces.

Ces deux dernières années, le Burstner T604 Harmony en a parcouru des kilomètres, allant aussi bien au Hellfest, festival de musique metal en Loire-Atlantique, qu'au championnat de France de poney à Lamotte-Beuvron, dans le Loir et Cher. « J'ai déjà eu des locataires qui voulaient essayer pour peut-être ensuite en acheter un », explique le propriétaire. Ce jour-là, Madeleine et Alain Peuziat rendent les clés du véhicule après

« Dès que je monte dedans, je suis en vacances, même si c'est pour aller faire des courses ».

Pascal, qui propose son camping-car en location.

avoir fait un tour dans le Bordelais. « Ça a été impeccable, se félicitent-ils. Il faut acheter un camping-car quand on est jeune, car c'est un gros investissement et les enfants peuvent ainsi en profiter. Nous sommes retraités, donc c'est plus intéressant de louer ».

Des loyers réinvestis dans l'entretien

Pascal, 65 ans, lui, n'a pas hésité à acheter. En septembre 2016, ce retraité châteaulinois a acquis un Autostar Athenor 448 qu'il a mis en location sur Yescapa et Wikicampers quelques mois après. « J'ai des enfants à droite à gauche donc je vais les voir en camping-car. J'ai également fait un tour d'Europe du Nord. En fait, je l'utilise toute l'année sauf en juillet et août car il y a trop de monde », raconte-il. Plus un camping-car roule, mieux il se porte : les pneus ne se déforment pas et les batteries ne se vident pas. La location est donc une bonne option. D'autant plus que les frais d'entretien

sont élevés. « L'argent que l'on gagne nous permet de les couvrir. Et ce qui reste est réinvesti dans l'amélioration du camping-car », assure Loïc Goarin. Pascal s'y retrouve également, les bénéfices lui permettant d'entretenir et de rembourser le prêt qu'il a contracté pour l'achat du véhicule.

Une caution de 1 500 €

Le retraité a appliqué le tarif recommandé par Yescapa : 75 € par jour en haute saison, 65 € en moyenne et 55 € en basse. À cela s'ajoutent l'assurance et les frais de service prélevés par la plateforme : 51 € pour deux jours. Un montant qui comprend également le service d'assistance 24 h/24 h. Le tarif peut aussi varier en fonction du nombre de kilomètres parcourus chaque jour. Une facture qui s'envole en cas de dommage, le locataire devant faire un chèque de caution de 1 500 €. Celle-ci est ponctionnée si le véhicule n'est pas rendu propre, ce qui implique notamment de vider le réservoir d'eaux usées et de faire le

plein d'eau et de carburant.

Des conseils indispensables

Pour l'instant, Loïc Goarin n'a jamais eu de mauvaises surprises. Il faut dire que le camping-cariste prend trois heures pour expliquer le fonctionnement des différents équipements. « C'est impératif, insiste-t-il. Je propose également de faire un petit circuit pour bien prendre en main le véhicule ».

De son côté, Pascal rappelle notamment quelques conseils de base. « Il faut faire attention à la hauteur et aux panneaux 3,5 tonnes que l'on ne regarde jamais habituellement. Par ailleurs, le GPS ne sait pas que vous conduisez un camping-car, il peut donc vous faire emprunter des routes non adaptées », met-il en garde. Dans quelques semaines, une fois la période estivale terminée, Pascal pourra à nouveau prendre plaisir à le conduire. « Dès que je monte dedans, je suis en vacances, même si c'est pour aller faire des courses ».

Yescapa, la success-story

Née en 2012, Yescapa a bien grandi. À l'origine, tout est parti d'une histoire d'un voyage avorté. En 2011, l'un des fondateurs, Benoît Panel, veut prendre des vacances en Grande-Bretagne. Il recherche donc une location de camping-car. Faut de trouver des offres abordables, il change son programme et loue un appartement en Espagne. Il y croise des camping-caristes qui ont loué leur véhicule à un particulier. L'idée germe dans son esprit.

Pour la mettre en œuvre, il s'associe avec Adrien Pinson. Le binôme fait un constat simple : un camping-car coûte cher et demeure souvent inutilisé une partie de l'année. Par ailleurs, les frais d'entretien sont élevés. Le louer per-

met de les couvrir tout en amortissant l'achat. Le site Internet Jelouemoncampingcar.com est lancé avant d'être renommé Yescapa.

Un développement à l'international

En 2015, une première levée de fonds de 550 000 € est réalisée. Une deuxième de trois millions d'euros suivra en 2017 auprès de la Maif Avenir. L'assureur est ainsi le principal actionnaire et le pourvoyeur des assurances pour les utilisateurs.

Actuellement, l'entreprise connaît une croissance de 50 %. Le site, qui propose plus de 5 000 camping-cars, fourgons et van à la location, a enregistré 14 mil-

lions d'euros de volume d'affaires ces douze derniers mois. Une somme sur laquelle Yescapa prélève 13 % de commission quand ce sont des voyages en France.

La plateforme s'est aussi développée en Allemagne, au Royaume-Uni, en Espagne, au Portugal et en Italie. En France, le territoire est couvert dans son ensemble, mais certaines villes sont mieux pourvu que d'autres. À Châteaulin même, seul un propriétaire de camping-car est enregistré sur le site.

Mais Yescapa n'entend pas s'arrêter là. « On annoncera en septembre un autre service toujours sur les véhicules de loisir mais pas sur la location », affirme Benoît Panel.